

Action innovante

Le commerce équitable au service des femmes et de la production durable de karité

Renforcement de la production durable
et de la commercialisation du beurre
de karité de l'UGF-CDN



Fabrication de briquettes combustibles à partir des résidus de la transformation de karité.

PAYS

Burkina Faso

BÉNÉFICIAIRES DIRECTS

**500 collectrices
et transformatrices**

PÉRIODE

2017-2018 (2 ans)

COÛT TOTAL

**114 177 € (85 575 €
sur Fonds Facilité)**

PRINCIPAUX BAILLEURS

AFD/FFEM

PARTENAIRE

Commerce Équitable France

CONTACT AVSF

Richard BATIENO

▶ r.batieno@avsf.org

Christophe BOSCHER

▶ c.boscher@avsf.org



Carte du Burkina Faso (Province du Sanguié en rouge).



Ce Dwane Nyee » (CDN) est une organisation qui a été créée en 1978 par des femmes de la province du Sanguié au Burkina Faso, reconnue officiellement à partir de 1991 et ayant son siège à Réo. Suite à une réorganisation interne pour se conformer à l'Acte uniforme de l'OHADA, l'UGF/CDN est devenue le 21 juillet 2018, l'Association des Femmes/Ce-Dwane Nyee du Sanguié qui fédère **63 groupements de femmes pour environ 9 000 membres individuelles**. L'UGF-CDN s'est donnée pour mission d'améliorer et de promouvoir les conditions de vie socio-économiques et culturelles de la femme et de la jeune fille en vue de leur autonomisation. Pour cela, l'UGF-CDN mène plusieurs activités de développement socio-économique dans la Province du Sanguié comme l'alphabétisation, la santé communautaire, la sécurité alimentaire, la promotion des droits de la femme et le soutien aux activités de production, transformation et commercialisation des produits forestiers non ligneux. L'UGF-CDN investit plus particulièrement dans **le développement de l'entrepreneuriat féminin à travers différentes activités dont la principale concerne la production et la commercialisation d'amandes de karité et de beurre de karité certifiés commerce équitable et agriculture biologique**.

Cette activité repose sur la collecte des noix produites par les arbres disséminés dans les terres de culture et dans la forêt

[1] Signifie « l'Union fait la Force » dans la langue locale, le Lyélé.

[2] Guichet à projets mis à la disposition des organisations de producteurs certifiées équitable et localisées au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Mali, au Ghana ou au Togo.

[3] Mené par AVSF en partenariat avec Commerce Equitable France, maître d'ouvrage du Programme.

[4] Agence Burkinabé de Normalisation et de Métrologie.

classée de Tiogo d'une superficie de 37 500 ha. En 2016, les collectrices s'accordaient sur le fait que la ressource en karité avait diminué de façon marquante durant ces dernières années. Alors que les arbres à karité vieillissaient et subissaient de plus en plus d'attaques parasitaires, aucune action de reboisement n'avait été menée dans cette zone jusqu'en 2016. Suite à un diagnostic organisé la même année par les responsables de l'Union, il est ressorti que la performance de cette activité économique pâtissait également :

- de capacités organisationnelles et de gestion limitées aussi bien au niveau des groupements membres que de l'Union,
- d'opérations de transformation hautement consommatrices en bois « de chauffe » contribuant à la destruction des ressources ligneuses du terroir (ce phénomène étant largement amplifié par la diminution de la fertilité des sols qui a récemment conduit les agriculteurs à mener des actions de déforestation au sein du domaine de Tiogo pour obtenir des terres de culture supplémentaires).

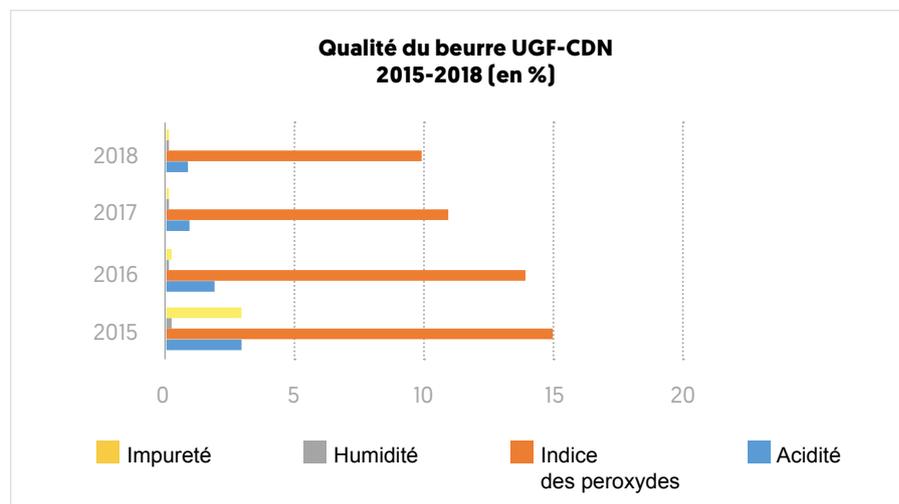
→ de matériels et d'équipements vétustes ne permettant pas l'obtention d'un beurre de bonne qualité répondant aux critères de qualité 1 selon le Codex Alimentarius (FAO, 2017).

→ d'un portefeuille de clients limité à un seul acheteur qui réduisait le pouvoir de négociation de l'Union.

C'est sur la base de ce diagnostic que les responsables de l'Union ont identifié et décrit les activités à mettre en œuvre dans un document projet qu'elles ont soumis au Fond Facilité^[2] du programme Equité^[3]. Ce projet a obtenu une subvention d'un montant total de 85 575 euros (pour un coût total de 114 177 euros) pour réaliser le **« Projet de renforcement de la production durable et de la commercialisation du beurre de karité au profit des membres de UGF-CDN »** sur la période allant de mars 2017 à décembre 2018.

1. Une amélioration de l'outil de production qui impacte positivement la qualité du beurre

Grâce à la subvention accordée par le Programme Equité, l'UGF-CDN s'est dotée de matériels de production du beurre (dont 10 torréfacteurs et un filtre électrique) et de 10 foyers améliorés de grande capacité et d'équipements de protection individuelle (blouses, bottes et gants). L'Union a également formé 2 500 membres sur les bonnes pratiques de collecte et de traitement des amandes de karité et 600 autres sur les normes de qualité du beurre (avec l'appui de l'ABNORM^[4]). Enfin, 35 de ses membres ont rendu visite à l'organisation NUNUNA (organisation burkinabé qui possède une chaîne de production de beurre de karité entièrement mécanisée) pour s'imprégner de son organisation et de ses pratiques concourant à la production d'un beurre de très bonne qualité.



Au bout de deux ans, l'impact de ces activités s'est fait immédiatement ressentir sur la qualité du beurre. **Le taux d'impureté a notamment diminué de manière importante pour devenir inférieur à 0,1%. Les analyses chimiques effectuées en 2018 attestent que selon le Codex Alimentarius le beurre d'UGF-CDN est de première catégorie (C. 1b).**

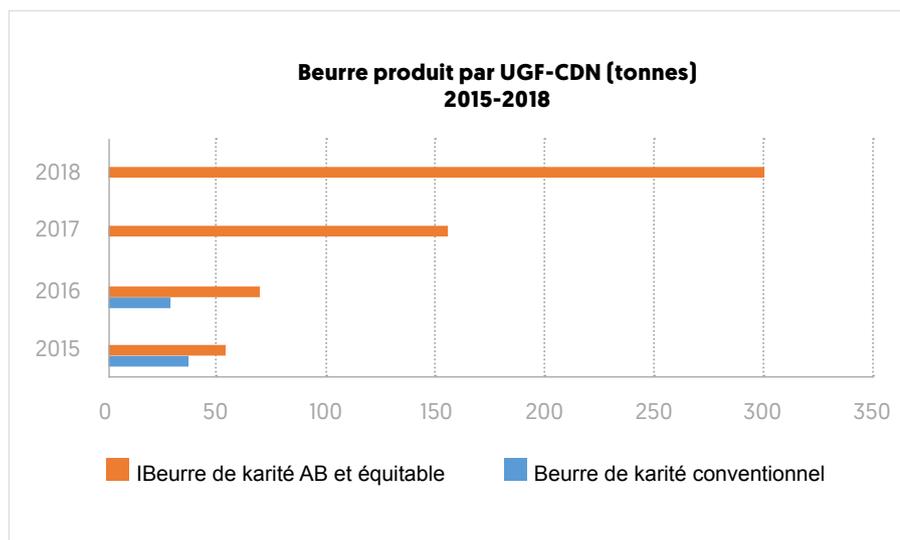
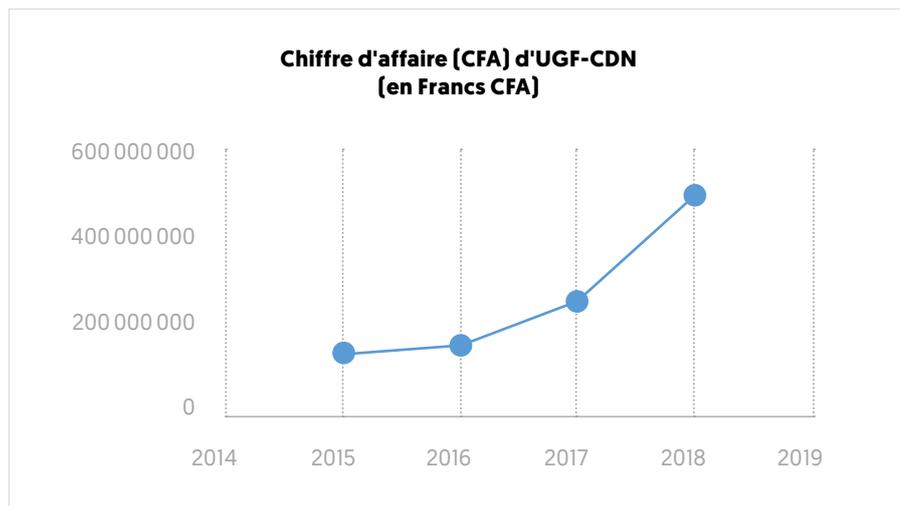
2.

Des modes de production et de transformation plus respectueux de l'environnement

Afin de diminuer le déboisement de la forêt de Tiogo et préserver la « ressource » karité, l'Union a appuyé **250 producteurs** à mettre en œuvre sur leurs parcelles **des techniques de conservation des eaux et des sols**. Ainsi, **400 ha de terres sont à présent exploités selon la technique du zaï amélioré⁽⁵⁾ associée à la confection de cordons de terre en sacs géotextiles et de cordons pierreux disposés**

en courbes de niveau. Pour contribuer plus directement à la restauration de la ressource karité, **l'Union a délimité un parc arboré à karité de 12,3 ha afin d'augmenter le nombre d'arbres par semis direct, greffage et transplantation** (des plants produits au niveau d'une pépinière de 0.25 ha également mise en place avec l'appui du programme). Ce parc comprend une zone de mise en défens (d'une superficie d'environ 2 ha) entièrement clôturée par du grillage et une haie vive (*Acacia Nilotica*) sur lequel est également pratiquée la régénération naturelle assistée. En moins de deux ans, 750 pieds de karité ont été transplantés, 500 semis direct ont été effectués et 150 arbres ont été greffés.

L'Union s'est par ailleurs dotée d'une briqueteuse qui transforme les résidus de la transformation en briquettes combustibles. Associée à l'acquisition et l'utilisation de dix foyers améliorés, ce matériel a permis de réduire la consommation en bois de 54%. Plus précisément pour la campagne 2017/2018, le dispositif de Recherche/Action mis en place par le programme a mesuré une économie de bois de **132 stères correspondant à une préservation d'environ 9,2 ha de forêt**.



⁽⁵⁾ consistant à effectuer le semis des cultures annuelles dans des poquets profonds disposés en quinconce et remplis de compost.

⁽⁶⁾ Étude des dispositifs de Recherche/Action du Programme Équité au Burkina Faso, Sylvain Thiombono, 2018, 113 p.

3.

Renforcement du membership de l'Union

L'Union a amélioré sa légitimité en développant ses activités économiques et environnementales mais également en se renforçant sur le plan organisationnel. **Les formations en vie associative (auprès de 500 membres), leadership (auprès de 60 responsables de groupements) et gestion administrative (auprès de 50 membres)** ont contribué à la révision en profondeur du manuel de procédures de l'union, à la tenue beaucoup plus régulière des instances dirigeantes et au final à l'adoption de modalités de prises de décision et de partage de l'information impliquant davantage les membres à la base.

Ainsi, l'amélioration du fonctionnement interne de l'Union et de ses groupements a entraîné une augmentation conséquente du nombre de membres et de groupements membres qui est passé entre juin 2017 et juin 2018 respectivement **de 3 300 à 6 914 et de 44 à 52**.

4.

Enfin, des activités de production et de commercialisation nettement renforcées

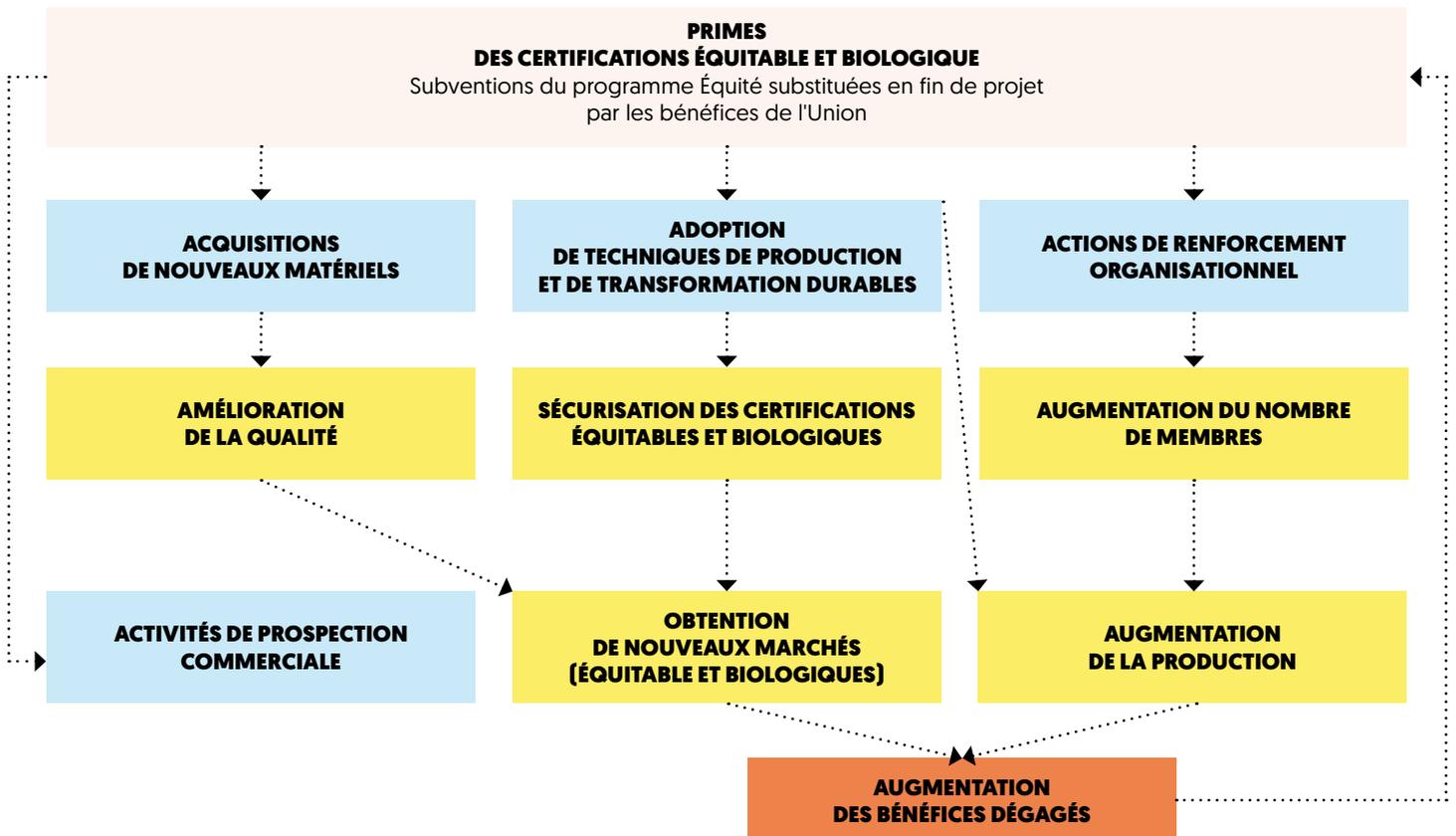
L'amélioration des performances économiques et environnementales de l'unité de transformation, de la qualité du beurre produit, des techniques et modes de production et l'augmentation du nombre de membres ont conjointement contribué à **une nette augmentation de la production de beurre de karité qui est passée de 100 tonnes en 2016 à 300 tonnes en 2018**. Les activités de prospection commerciale appuyées par le programme Équité ont permis aux responsables de l'Union de diversifier leurs débouchés en passant des contrats avec trois nouveaux acheteurs (rencontrés lors de 11^e conférence du Global Shea Alliance organisée à Abuja en 2018) et **d'écouler ainsi l'intégralité de la production**.

Le chiffre d'affaires d'UGF-CDN a ainsi augmenté de plus de 200 % passant de 153 millions francs CFA [233 245 euros] en 2016 à 495 millions francs CFA [754 622 euros] en 2018. **Enfin, le renforcement organisationnel de l'Union, la diffusion de pratiques agrécologiques et la formation de plus de 500 membres sur les principes de l'agriculture biologique (plus précisément sur la traçabilité) ont permis à l'union de certifier 100% de son beurre de karité équitable et biologique (contre 70% en 2016).**

L'expérience d'UGF-CDN démontre que la mise à disposition de moyens et d'appuis techniques définis par la coopérative, couplés à la mise en place des certifications commerce équitable et agriculture biologique peuvent constituer un véritable levier de développement. Ce cercle vertueux valorisent les interactions fortes existants entre le renforcement organisationnel, l'adoption de modes de production plus respectueux de l'environnement, l'amélioration de la qualité des produits et les activités de prospection commerciale sur des marchés rémunérateurs, et aboutit en très peu de temps à une augmentation de la production de qualité, mieux rémunérée et donc à l'augmentation des revenus dégagés par l'organisation de productrices.



Construction de cordons de terre isohypes.





Siège

14 avenue Berthelot
(bâtiment F bis)
69007 Lyon - France
Tél. +33 (0)4 78 69 79 59

Antenne

45 bis avenue de la Belle Gabrielle
94736 Nogent-sur-Marne Cedex - France

www.avsf.org

Programme réalisé avec le soutien de :



En partenariat avec :

